

COOPÉRATIVE
DE SOLIDARITÉ



Élaboration d'une Stratégie nationale de prévention en santé 2025

Ministère de la santé et des services sociaux

**Appel à contribution pour identifier et prioriser les actions de prévention qui
pourraient améliorer la santé et le bien-être de la population québécoise**

Candidature de la Coopérative de solidarité SABSA

A-265, rue de la Couronne, Québec (Qc) G1K 6E1

Tél : 418-802-4146 Courriel : info@sabsa.ca

Québec, le 14 avril 2025

- **Quels enjeux de santé et de bien-être devraient faire l'objet d'actions de prévention en priorité? Pourquoi?**

Les enjeux de santé et de bien-être qui devraient faire l'objet d'actions de prévention en priorité concernent la prévention de la transmission des ITSS, notamment les hépatites et le VIH. On observe une recrudescence de ces infections, telles que la chlamydia, la gonorrhée et la syphilis, ainsi qu'une propagation continue de l'hépatite C malgré les traitements curatifs disponibles. Il est crucial de faciliter l'accès au dépistage pour ces populations afin de prévenir l'aggravation de leur état de santé, ce qui permettra également de réaliser des économies de coûts à long terme.

- **Quels groupes de la population la Stratégie devrait-elle viser en priorité? Pourquoi?**

Nous croyons que la stratégie devrait viser en priorité les clientèles à risque, telles que les personnes avec des problématiques de dépendance, de santé mentale, en situation d'itinérance, les jeunes de 15 à 24 ans, les nouveaux arrivants, ainsi que les personnes détenues ou ex-détenues. Ces groupes présentent des taux de prévalence plus élevés en matière d'ITSS et rencontrent souvent des difficultés accrues pour accéder aux soins. Il est donc crucial que la stratégie de prévention les rejoigne davantage.

- **Quelles actions de prévention déjà en place devraient être poursuivies ou renforcées? Laquelle ou lesquelles devraient être arrêtées?**

Des actions pour augmenter le nombre de dépistage des ITSS dans les milieux où se trouvent les groupes de populations à risque. Nous parlons ici des organismes communautaires, des services de consommations supervisés, les établissements de détention, etc. Certains de ces milieux ont déjà des actions en place, elles devraient être renforcées.

- **Quels sont les principaux obstacles à surmonter pour mettre en œuvre ces actions? Comment pourrait-on y arriver?**

Les dépistages qui ne sont pas réalisés par des professionnels de la santé doivent être reconnus. Nous parlons ici de ceux faits par des intervenant(e)s psychosociaux et les pairs aidant(e)s. avec des outils comme le dépistage par goutte de sang séché (Oraquick et Insti).

- **Comment impliquer davantage les citoyens et citoyennes dans les actions de prévention en santé?**

Pour impliquer davantage les citoyens et citoyennes dans les actions de prévention en santé, nous recommandons d'intégrer des pair(e)s aidant(e)s dans l'administration de tests de dépistage rapide auprès des clientèles à risque. Bien que ces personnes ne soient pas des professionnels de la santé, elles peuvent agir en tant qu'agents de prévention sur le terrain, contribuant ainsi à mobiliser la communauté dans ces initiatives.

Quelle est votre principale recommandation pour améliorer la santé et le bien-être de la population du Québec?

Notre principale recommandation pour améliorer la santé et le bien-être de la population du Québec au regard de la prévention des ITSS, particulièrement en ce qui a trait au VHC et au VIH est d'investir dans la formation continue des professionnels en soins, déjà actifs auprès des personnes à risque de contracter des ITSS. Cela inclut également l'élargissement des compétences d'autres acteurs, comme les intervenant(e)s psychosociaux et les pair(e)s aidant(e)s, pour qu'ils puissent offrir des tests de dépistage rapide. Cela maximiserait les chances de proposer le dépistage et l'accès au traitement auprès des clientèles les plus à risque.